

# **Renverser la question de l'acceptabilité sociale.**

## **Modes de réception par les professionnels et décideurs des enquêtes sociologiques sur les projets urbains**

Gaëtan BRISEPIERRE,  
Sociologue indépendant.  
Bureau d'études GBS

STEPHANE LA BRANCHE  
Chercheur associé  
Pacte, Science PO Grenoble  
Membre du GIEC

Vincent RENAULD-GIARD  
Ingénieur et chercheur en Urbanisme  
Membre de la Chaire Economie du Climat (CEC)

### **Résumé**

La notion d'acceptabilité sociale porte habituellement sur les populations concernées par des projets. Dans cet article, nous proposons de renverser la question en nous intéressant à la réception des enquêtes sociologiques par les porteurs de ces projets. Notre réflexion s'appuie sur le croisement de trois études sociologiques de terrain. Ces études s'intéressent à des projets urbains du territoire grenoblois dont le point de départ est une interrogation sur leur acceptabilité sociale par les populations : une zone action prioritaire sur l'air, des bâtiments basse-consommations (un HLM et une copropriété). Pour chacun des trois cas les auteurs présentent respectivement le contexte de l'étude, les principaux résultats, et surtout les réactions des décideurs et professionnels à l'exposé de ces résultats. Le croisement de ces témoignages permet d'aboutir à une typologie des modes de réception des enquêtes sociologiques par les acteurs sociaux. L'instrumentalisation où les résultats viennent conforter les stratégies existantes, la controverse quand les études conduisent à des prises de position multiples, l'innovation quand la recherche participe à l'élaboration de nouvelles pratiques professionnelles. Cette pluralité des formes d'appropriation des connaissances sur les populations concernées par les projets montre que le problème de l'acceptabilité sociale se pose également pour les acteurs porteurs de ces projets.

### **Mots clés**

Acceptabilité sociale, réception, enquête sociologique, bâtiments basse-consommation, ZAPA, controverse, instrumentalisation, innovation

## Introduction

Ce texte à caractère exploratoire est fondé sur des observations de plusieurs cas, dont trois ont été choisis comme emblématiques, afin de mettre à l'épreuve la notion d'acceptabilité sociale en la renversant par rapport à sa signification habituellement admise. En effet, la grande majorité des travaux sur l'acceptabilité sociale porte sur celle du public dans le sens large du terme : population (dans le cas, par exemple d'analyse de sondages) ou de groupes spécifiques au sein de cette population - les « riverains », les « parties prenantes », les « associations ». Certains textes ont questionné cette notion pour soit en révéler des limites pour l'environnement (La Branche 2009, 2011) soit pour la remplacer par une autre, en raison de ses insuffisances (Raufflet, E. 2014), tandis qu'un réseau critique du développement durable en milieu urbain fonctionne depuis quelques années déjà en France (le Réseau AC/DD<sup>1</sup>). Cependant, les réflexions sur la réception des études sociologiques par les décideurs et les professionnels sont plus rares, alors que l'expérience des sociologues en la matière est conséquente, notamment dans le domaine de l'environnement et de l'énergie.

Pour explorer ce thème, nous adoptons une démarche résolument empirique partant d'un point commun entre les recherches sur lesquelles nous nous appuyons : elles partent chacune d'un questionnement des commanditaires formulés en termes « d'acceptabilité sociale », qu'il s'agisse de l'habitat social performant (Renauld, 2013, 2014), des bâtiments basse consommation et passifs (Brisepierre, 2013), ou bien des Zones d'Action Prioritaire sur l'Air - ZAPA (La Branche, 2012). Le point de départ de ces demandes d'enquête est une contestation des premiers « usagers » ou une crainte de contestation des porteurs du projet. La présentation des résultats aux commanditaires publics a révélé que la question de l'acceptabilité sociale se pose tout autant chez les acteurs à l'origine des projets lorsqu'ils font face aux résultats sociologiques. Leur incombe donc la question de l'usage (ou non), ses formes, ses modalités, et ses processus d'appropriation voire, de manipulation des résultats des enquêtes sociologiques produites.

Ainsi, partant de nos trois expériences de recherche, nous proposons dans cet article d'interroger les modes de réception des enquêtes sociologiques par les décideurs concernés, et souvent leurs propres commanditaires. Nous montrerons alors que cette réception de la connaissance sociologique par les acteurs économiques peut se décliner en trois modes principaux : *l'instrumentalisation*, qui consiste à utiliser les résultats pour justifier leurs propres rationalités d'action et les stratégies dominantes ; *la controverse*, qui implique une critique voire un refus radical ou une simple mise en silence des résultats exposés par les chercheurs ; et enfin *l'intégration* et parfois, même, *l'innovation*, lorsque l'appréhension de la réalité sociale ouvre la voie à de nouvelles pratiques professionnelles et reconfigure les logiques d'action. Autrement dit, nous nous proposons de réfléchir sur l'acceptabilité sociale de la sociologie par les organisations porteuses de projets urbains.

---

<sup>1</sup><http://www.reseaucritiquesdeveloppementdurable.fr/tag/reseau-acdd/>

## **Cas 1 : Réception par la métropole grenobloise d'une enquête sur la Zone d'Action Prioritaire sur l'Air (Stéphane La Branche)**

En 2011, sept villes françaises ont fait l'objet d'un contentieux européen pour leurs dépassements réglementaires des particules et gaz polluant l'atmosphère locale<sup>2</sup>, chaque particule représentant un danger direct sur la santé respiratoire. Pour tenter de diminuer cette pollution et sortir de la procédure de contentieux avec la CE, la Métropole grenobloise a envisagé en 2013 de mettre en œuvre une ZAPA – une Zone d'Actions Prioritaires pour l'Air, qui propose un cadre dans lequel des actions rapides doivent être mises en œuvre, pour respecter dès 2015 les normes réglementaires. Une ZAPA n'est pas un ensemble de mesures à long terme : il s'agit d'interdire la circulation de véhicules polluants et dont l'identification dépend du niveau de pollution existant. D'autres mesures de circulation peuvent aussi avoir un effet positif mais elles ne font pas partie d'une ZAPA. A Grenoble, le choix a été rapidement fait de faire les deux, dans le cas où le projet de ZAPA échouerait.

L'étude d'acceptabilité de la ZAPA que nous avons menée (La Branche, 2012) faisait partie d'une étude plus large de faisabilité avec plusieurs objectifs. Pour notre part, il s'agissait de comprendre les modalités de l'acceptabilité sociale mais aussi des freins aux changements de comportements modaux causant des problèmes de pollution et à la mesure ZAPA. Puis, il s'agissait de préconiser des mesures d'accompagnement à la ZAPA pour la population ; en faciliter la mise en œuvre pour en améliorer l'efficacité et ; contribuer au contenu et à la forme de la campagne de communication. Nous avons ainsi identifié trois profils d'in/acceptabilité, puis des stratégies d'accompagnement (information sur la pollution et la ZAPA<sup>3</sup>, sur la multi-mobilité et le report modal...), et des stratégies financières en fonction des professions et des niveaux de revenus : une prime à la casse pour les précaires, pour renouveler le parc automobile ; une aide financière pour les professionnels utilisant leur VP pour travailler ; des préconisations à moyen et à long terme pour les plans de déplacement et enfin ; des dérogations pour certains type de professions comme les artisans et commerçants obligés et précaires ou les engins d'urgence.

Face à notre étude, les réactions des chargés de mission et des élus proches du dossier, notamment l'élu en charge de la qualité de l'air (un médecin) et les services associés furent particulièrement positives, notamment pour des raisons sanitaires. Le groupe soutenant la ZAPA, minoritaire, savait qu'il y aurait un coût et des efforts à faire pour environ 20% des concernés par l'interdiction ZAPA (environ 10% des automobilistes), mais que les gains pour la santé, le bien être, notamment des plus exposés souvent dans des quartiers précaires, seraient beaucoup plus importants. La question de santé apparaissait alors pour eux intimement liée à celle de l'équité et de la justice sociale.

Les craintes des détracteurs, plus nombreux, furent les suivantes. Selon eux, il y aurait des impacts négatifs sur l'économie du territoire dus aux restrictions sur l'automobile, ainsi qu'un coût financier pour les plus précaires, soulevant ici la question de l'équité et l'in/acceptabilité

---

<sup>2</sup> Directive européenne « 2008/50/ce du parlement européen et du conseil du 21 mai 2008

<sup>3</sup> La méthode incluait : une analyse secondaire de l'Enquête Ménage Déplacement 2010 (EMD) ; trois focus groups composés de professionnels ; trois ateliers citoyens ; 16 entretiens individuels semi directifs réalisés en face à face et ; un sondage auprès de 961 habitants de l'agglomération, mené par le Master « Progis » de l'IEP de Grenoble.

sociale de la mesure. Pour plusieurs élus, les représentants de la Chambre de commerce et le préfet, les réticences se révélèrent plus grandes. Le jour du vote, le débat sur la ZAPA a débuté avant l'entrée dans la salle de conseil, invectives et insultes fusant. Pourtant, l'étude sociologique offrait les données suffisantes pour rendre les mesures anti-pollution efficaces et acceptables à la fois – incluant l'identification de ceux à qui une dérogation ou une aide financière au remplacement serait octroyée. Mais les opposants ont considéré que cela était insuffisant. On ne peut pas imputer ce rejet à l'absence de prise en main de l'étude et de ses résultats par les détracteurs, car les acteurs clés avaient été associés au processus d'enquête et en connaissaient les résultats, qu'ils ne trouvaient cependant pas convaincants. Dans ce contexte, la ZAPA fut rejetée et l' élu en charge de la qualité de l'air a subséquemment donné sa démission en raison du refus des élus.

Au sein des services administratifs, les réactions furent différentes. De nombreux résultats et préconisations liées à des mesures à moyen et à long terme, ainsi que les campagnes de sensibilisation sur la qualité de l'air ont été intégrées par les services : dans les stratégies de déplacements et à l'aide à la multimobilité et dans le Plan de déplacements urbains<sup>4</sup>. Autrement dit, nous avons constaté une intégration des moyens et des mesures par les services commanditaires responsables de l'étude mais une division forte au sein des élus qui ont rejetés le plan ZAPA, bien que par ailleurs personne n'ait remis en question la validité scientifique de l'étude.

## **Cas 2 : Réception par un bailleur social grenoblois d'une enquête dans l'habitat BBC (Vincent Renaud-Giard)**

Dans le cadre notre travail récemment publié (Renaud, 2014), nous avons mené en 2011 une enquête sociologique auprès des habitants d'un bâtiment emblématique de l'écoquartier De Bonne à Grenoble. A ce moment précis de la réglementation thermique 2005, ces 52 logements sociaux ont la particularité de condenser une myriade d'innovations techniques argumentées par ses promoteurs pour des raisons écologiques. On y trouve à l'extérieur une façade végétalisée, une double-peau en polyuréthane, ou encore une passerelle en bois qui offre un éclairage naturel dans les espaces collectifs. Puis un nouveau lino écologique appelé marmoléum tapisse chaque intérieur, alors qu'une ventilation double-flux assure la maîtrise continue de la circulation d'air. De même, un interrupteur relié à une prise du salon offre la possibilité au locataire de couper facilement les veilles de ses équipements.

L'objectif de notre investigation consiste alors à saisir la manière dont les habitants perçoivent et mobilisent ces nouveautés techniques dans leur vie quotidienne. Appuyé par une série d'entretiens et d'un travail minutieux d'observation, cet exercice révèle alors que malgré l'intensité des démarches pédagogiques mises en place par le bailleur (livrets d'accueil, courriers nominatifs, intervention du chargé de secteur, etc.), les locataires détournent les prescriptions pour utiliser les objets techniques selon leurs usages et habitudes de vie.

---

<sup>4</sup> A l'heure de la rédaction le débat est relancé à Grenoble, avec la nouvelle que des vignettes seront apposées sur les voitures, mais les modalités de mise en œuvre - vignettes, voitures concernées, périmètre,- restent inconnues du grand public. En septembre, les services répondront à un appel d'offre sur un programme d'amélioration de la qualité de l'air et ses outils d'évaluation...

L'interrupteur sert ainsi non pas à éteindre les veilles, mais à faciliter l'éclairage de lampes d'appoint. De même, le lino écologique se révèle abondamment mouillé et désinfecté lors du ménage, ce qui contrarie entièrement les consignes du bailleur et dégrade le sol composé de farines de bois et de pigments minéraux. A l'extérieur, la façade végétalisée est quant à elle jugée envahissante dès lors qu'elle s'immisce dans l'espace privé du balcon, raison pour laquelle les habitants repoussent « petites bêtes » et araignées à l'aide de puissants insecticides, tandis que les plus radicaux vont jusqu'à détourner le système d'arrosage.

A la fin de l'année 2011, et à la demande du bailleur social concerné, nous présentons alors en détail et à deux reprises l'ensemble de ces résultats devant chaque direction opérationnelle du constructeur. Notre démarche est hésitante car nous appréhendons la réception de ce travail de recherche par le bailleur. Nous percevons notre investigation comme subversive vis-à-vis des présupposés techniques des concepteurs du bâtiment et craignons en ce sens devoir faire face à la polémique. Nous nous préparons à de violentes critiques et consolidons notre démarche méthodologique. Néanmoins, contre toute attente, les directions du bailleur couvrent d'éloges notre enquête et s'emparent avec enthousiasme de ses résultats pour justifier leur propre démarche d'accompagnement des locataires. Le Directeur de la construction neuve précise ainsi dès la fin de notre exposé : *« Votre enquête est passionnante pour nous car elle montre que sans les comportements adéquats, non seulement on n'arrivera pas atteindre nos objectifs énergétiques, mais en plus le bâtiment, il va mal fonctionner, peut être mal vieillir, et ça va nous coûter cher ensuite en gestion. »*. Sa collègue de la gestion ajoute alors : *« vos résultats nous intéressent énormément car ils nous montrent à quel point les outils de sensibilisation sont indispensables et à quel point nous devons les consolider dans toutes nos opérations »*.

L'heure d'échange qui suit prend la forme d'un débat entre professionnels exclusivement consacré à la pertinence des formats pédagogiques mobilisés. *« On a été pionnier dans l'accompagnement, mais on s'y est mal pris, et on a été trop vite. Il faut donc changer notre braquet et sensibiliser différemment »* nous explique le Directeur Développement durable. Plusieurs idées émergent alors rapidement. Ne faudrait-il pas mobiliser les locataires les plus militants pour entraîner le plus grand nombre ? Pourquoi ne pas simplifier la création d'associations de locataires, de manière à avoir un lieu de diffusion de l'information fiable et efficace ? Ne devrait-on pas plutôt externaliser l'accompagnement dans des structures spécialisées de manière à éviter un face-à-face trop direct avec les locataires ? Pourquoi ne pas embaucher des jeunes en service civique ? Autrement dit, les réactions des professionnels à notre étude se cantonnent au périmètre pédagogique. Pour eux, les problèmes que posent les innovations vertes à l'usage se réduisent à un problème d'écriture des modes d'emplois.

Lorsque nous nous apprêtons à quitter les lieux, un responsable de Direction nous interpelle : *« Nous avons beaucoup apprécié votre travail. Seriez-vous partant pour réaliser une nouvelle enquête sur nos dispositifs de sensibilisation, car il faut absolument qu'on apprenne à parler la même langue que les locataires. C'est grâce à des sociologues comme vous que l'on parviendra à changer les comportements ! »*

### **Cas 3 : Réception par les professionnels du bâtiment d'une enquête dans les bâtiments BBC et passifs (Gaëtan Brisepierre)**

En 2012 une rencontre avec un architecte a été l'occasion de réaliser une enquête de terrain sur trois bâtiments pionniers des standards techniques de performance énergétique (BBC, passif, BEPOS). L'architecte à l'origine de la conception manifestait une curiosité vis-à-vis de l'expérience vécue par les habitants, car les premiers retours faisaient état de certaines insatisfactions. De plus, des campagnes de mesure de consommation (Enertech, 2011b) réalisées par un bureau d'études ayant participé à la conception avaient montré des « surconsommations ». L'objectif de l'enquête sociologique consistait alors à décrire les usages des occupants de ces bâtiments avant-gardistes, et à analyser leur appropriation en regard des choix de conception et des modes de gestion par les professionnels.

L'étude (Brisepierre, 2013) a abouti à trois grands résultats. Premièrement, les habitants ne suivent pas les consignes comportementales données par les professionnels, ils inventent leurs propres façons de vivre dans le bâtiment à travers des tactiques de compromis entre l'énergie et d'autres besoins. Deuxièmement, il y a une inadéquation entre les hypothèses comportementales prises à la conception et les pratiques réelles, engendrant des inconforts thermiques compensés par de nouvelles consommations (convecteurs, climatisation...). Troisièmement, les leviers d'ajustement de la technique et des pratiques se situent dans les relations que les professionnels entretiennent avec les habitants, ce qui contredit la rhétorique dominante de responsabilisation des habitants vis-à-vis de leur « comportements ».

Cette étude et ses résultats ont été largement diffusés dans le milieu professionnel du bâtiment<sup>5</sup> l'année de l'entrée en vigueur de la Réglementation Thermique 2012 en France. Cette diffusion a engendré des réactions variées chez ces professionnels. Une première critique est tout d'abord venue de l'architecte, pourtant initiateur de l'étude, mais surtout concepteur des bâtiments. La lecture des verbatim des habitants exposant leurs inconforts a été reçue avec une certaine violence compte tenu du soin qu'il avait apporté à la conception. Cela nous a conduit à relativiser notre propos centré sur la problématique énergétique et ne signifiant pas une insatisfaction globale à l'égard du bâtiment. Mais la critique la plus virulente est venue de l'ingénieur énergétique de la ZAC, fer de lance de « l'ingénierie environnementale » en France, et dont le travail a fortement influencé les pouvoirs publics vers une généralisation des normes de performance énergétique (Bovet, Sidler, 2013). Cet ingénieur a plus précisément formulé trois types de critiques auquel nous avons eu l'occasion de répondre.

D'abord épistémologique, en contestant la réalité des situations d'inconforts recueillies à travers le discours des habitants et l'observation de chauffages d'appoint. Il oppose ainsi ce discours à des mesures qui indiquent des températures souvent supérieures à 19°C. Ensuite, une critique méthodologique contestant la représentativité de l'échantillon qualitatif, sur l'un des immeubles il se limitait il est vrai à 6 logements sur 42 tout en étant diversifié. Mais la lecture approfondie du rapport de l'ingénieur (Enertech, 2011a) fait apparaître que la campagne de mesure n'a porté que sur 4 logements. De plus, la validité des résultats de

---

<sup>5</sup> Voir par exemple dans la presse généraliste et spécialisée : La Croix, (mars 2013), Energie Plus (mai 2013), Le Monde (Juin 2013), Les techniques de l'ingénieur (avril 2013), MAG2Lyon (mars 2014)

l'enquête sociologique a été confirmée par la redondance avec ceux d'autres enquêtes (Brisepierre, Grandclément, Renauld, 2014) menées sur des bâtiments voisins conçus selon les mêmes principes. Enfin, une critique politique adressée aux travaux des sociologues sur la transition énergétique accusés de justifier moralement l'inertie des pratiques en mettant en lumière les « bonnes raisons » des habitants à agir comme ils le font.

Cette controverse met en lumière l'existence d'une conception autoritaire de la transition énergétique, où le changement décidé par quelqu'un s'imposerait à tous par l'intermédiaire de la réglementation. A l'opposé, les résultats de l'étude sociologique ont inspiré le travail d'autres professionnels du bâtiment, porteur d'une vision plus démocratique de la transition énergétique. L'étude a alimenté trois types d'innovation sociale qui visent à remettre l'humain au centre.

Premièrement, une remise en cause du statut de la technique dans la conception des bâtiments, en mettant l'accent sur l'appropriation plus que sur l'efficacité intrinsèque. Ainsi l'architecte concepteur des bâtiments parle désormais de « performance d'usage » et cherche à construire des « espaces capables ». Une autre architecte a proposé un traité pour une architecture « soft-tech » (Cazeaux, Morain, 2014) où la technique ne viendrait pas imposer de nouveaux usages mais s'insérer dans ceux existants.

Deuxièmement, de nouvelles méthodes de « conception collaborative » intégrant davantage les usagers et les professionnels. La même architecte (Morain, 2013) a conçu un immeuble avec l'aide de ses futurs occupants dans le cadre d'ateliers où ils étaient amenés à projeter leur mode de vie. Un autre cabinet propose un « processus de conception intégré » (Frenette, Saint-Quentin, 2015) qui rompt avec la division du travail séquentiel dans le bâtiment, pour rassembler tous les acteurs dès le début du projet, y compris les usagers.

Troisièmement, une nouvelle fonction professionnelle émerge dans le bâtiment chargée spécifiquement de la prise en compte des usagers : l'Assistant à Maîtrise d'Usage (Gicquel, 2015). Il est surtout sollicité pour intervenir après la livraison du bâtiment quand les problèmes surviennent afin d'organiser la médiation avec les usagers. En parlant de « communication double-flux » (Gicquel, 2014), l'un de ses promoteurs met l'accent sur l'importance d'instaurer une écoute des occupants et pas seulement une pédagogie des bonnes pratiques.

### **L'instrumentalisation, la controverse et l'innovation : les trois modes de réception des enquêtes sociologiques**

A travers nos trois cas d'études, nous défendons en conclusion l'idée que la réception des études sociologiques par les professionnels peut se décliner en trois modes principaux : *l'instrumentalisation*, la *controverse* et *l'innovation*. Chacun de ces modes de réception est caractéristique d'une forme d'appropriation des connaissances sociologiques par les acteurs sociaux.

Dans *l'instrumentalisation*, les résultats de la recherche sont utilisés par les acteurs pour justifier leurs rationalités préexistantes. Autrement dit, la compréhension nouvelle du monde social ne vient pas transformer les stratégies des professionnels et élus mais au contraire,

renforcer les logiques d'action habituelles. Ce mode de réception est caractéristique du cas n°2, celui du bailleur social grenoblois dans lequel l'exposé des détournements d'usage des innovations vertes par les habitants est utilisé par les directions opérationnelles pour consolider leur démarche d'accompagnement pédagogique des locataires. Pourtant, le terme d'instrumentalisation n'a pas un sens négatif en soi, même s'il dénote une forme d'incompréhension entre le chercheur et les acteurs sur le sens des résultats. Cette forme d'appropriation indique que le sociologue ne maîtrise pas l'usage de données descriptives, qui peuvent au final servir différentes idéologies, comme ici la vision technico-normative d'un bailleur social. On en retrouve également des éléments forts parmi les services concernés par la ZAPA qui ont intégré plusieurs des mesures et leçons dans leur travail.

Le second mode de réception, la *controverse*, est celui dans lequel l'exposé des résultats engendre des prises de position critiques de la part des acteurs sociaux. Cette fois, les résultats sont compris mais ils ne sont pas acceptés en tant que tel, ce qui engendre un débat sur leur validité scientifique mais aussi leur efficacité sociale. Dans le cas n°3, la controverse avec l'ingénieur énergétique traduit des cadres épistémologiques différents, mais porte également sur la contribution de la sociologie à la transformation du réel. Autrement dit, l'apport de connaissances nouvelles sur le monde social peut susciter un débat idéologique sur l'orientation de l'action. C'est ce que confirme le cas n°1 de la ZAPA où les élus, sans contester la qualité scientifique de l'étude, se positionnent différemment vis-à-vis des décisions à prendre sur la base de ces résultats. La controverse comme mode de réception a donc pour effet de créer de la pluralité là où il n'y en avait pas auparavant, pluralité d'ailleurs associée à des conflits entre des ensembles de logiques d'actions et de représentations.

Le troisième et dernier mode de réception est l'*innovation*, au sens d'une intégration des connaissances nouvelles dans les rationalités et les stratégies des professionnels. Le cas n°3 illustre bien comment une recherche peut transformer les représentations que les professionnels se font d'un problème et alimenter l'élaboration de nouvelles pratiques. Toutefois, il convient de ne pas survaloriser l'efficacité des connaissances produites qui ne génèrent pas en soi le changement, mais participent à une mutation déjà en cours chez certains acteurs qui sont déjà réceptifs à l'innovation. De plus, ce cas montre que l'innovation comme mode de réception, se base également sur une appropriation des méthodes de la sociologie quand les professionnels s'en emparent pour les intégrer à leurs propres pratiques, et ne considèrent plus « le facteur humain » comme exogène mais comme partie-prenante de la conception du projet.

Au final, notre analyse des modes de réception des enquêtes sociologiques sur les projets urbains met en lumière que le problème de l'acceptabilité sociale questionne tout autant les populations concernées par les projets urbains, que les décideurs face à des données sociologiques sur ces mêmes projets, même si ces deux groupes n'y réagissent pas de la même manière. Nous avons proposé une grille de lecture de ces modes de réception basée sur une typologie élaborée à partir de quelques expériences et donc nécessairement relatives, mais néanmoins particulièrement emblématique, nous semble-t-il. Il faut notamment souligner que plusieurs modes de réception peuvent se succéder sur une même étude, et/ou se retrouver au sein d'une même organisation (cas n°1) ou d'un même milieu professionnel (cas n°3).

## Biographies

**Gaëtan Brisepierre** est sociologue indépendant, spécialiste de la transition énergétique, titulaire d'un doctorat sur les économies d'énergie dans l'habitat existant, et l'un des principaux animateurs du champ de la sociologie de l'énergie. Ses recherches et prestations sociologiques sont disponibles sur son blog : [gbrisepierre.fr](http://gbrisepierre.fr)

**Vincent Renault-Giard** est ingénieur et chercheur en urbanisme, membre du CSTB et de la Chaire Economie du Climat (CEC), puis l'auteur suite à ses travaux de doctorat d'un ouvrage sur les modes de fabrication et d'usage des écoquartiers en France (PPUR, 2014).

**Stephane La Branche** est chercheur-enseignant associé à Science Po Grenoble et au laboratoire CNRS Pactes. Il s'intéresse aux freins institutionnels et comportementaux, aux habitudes, aux représentations et aux valeurs jouant un rôle dans les efforts de changement allant dans le sens d'une société post carbone.

## Bibliographie

BOVET Philippe et SIDLER Olivier, *Bâtiments performants : des constructeurs relèvent le défi du réchauffement climatique en France !*, Editions Terre Vivante, 2013

BRISEPIERRE G., Grandclément C., Renault V., « L'impensé des usages », Dossier « Bâtir Vert ? », *Millénaire 3*, Printemps – été 2014.

BRISEPIERRE Gaëtan, « Les conditions sociales et organisationnelles d'une performance énergétique in vivo dans les bâtiments neufs », *Les chantiers de Leroy Merlin Source*, Numéro 1, 2013.

CAZEAUX Lauréna, MORAIN Marine, « L'architecture soft-tech, La recherche d'une technique non traumatisante », *Les chantiers Leroy Merlin Source*, n°7, 2014.

Charles, L. et La Branche, S., 2012. Note de synthèse, « Étude d'acceptabilité sociale de la ZAPA de l'agglomération grenobloise : synthèse des principaux résultats », *Pollution Atmosphérique*, no. Spécial, nov. 2012, pp.226-230.

ENERTECH, *Rapport de campagne de mesure, ZAC de Bonne – Patio Lumière*, mars 2011 (a).

ENERTECH, *Évaluation par mesure des performances énergétiques des 8 bâtiments construits dans le cadre du programme européen Concerto*, Rapport de synthèse, avril 2011 (b).

FRENETTE Marika, SAINT-QUENTIN Delphine, « BBC pour tous, une démarche collaborative pour concevoir des bâtiments performants », *Actes des 2èmes Journées Internationales de Sociologie de l'Energie, Les sociétés contemporaines à l'épreuve des transitions énergétiques*, Université François Rabelais de Tours, 2015.

GICQUEL Ludovic, « Communication : soignez vos double-flux », », Les échos de Vie to Be, Lettre n°12, Février 2014. URL : [http://vie-to-b.fr/docs/Les échos responsables lyonnais n12 fevrier 2014.pdf](http://vie-to-b.fr/docs/Les%20echos%20responsables%20lyonnais%20n12%20fevrier%202014.pdf)

GICQUEL Ludovic, « Au cœur de l'AMU », Les échos de Vie to Be, Lettre n°22, Juillet 2015. URL : [http://vie-to-b.fr/docs/Les échos de l AMU n22 juillet 2015.pdf](http://vie-to-b.fr/docs/Les%20echos%20de%20l%20AMU%20n22%20juillet%202015.pdf)

LA BRANCHE, S. 2011. « La gouvernance climatique face à la mobilité quotidienne. Le cas des Lyonnais ». *Revue Environnement Urbain/Urban environment*. No. 5 dossier thématique ville durable et changement climatique, Pp.10-23.

LA BRANCHE, S., 2009. « L'insoutenable légèreté environnementale de la participation: une problématisation ». *Vertigo*, vol.9, no.1.

MORAIN Marine (Entretien avec), Quand l'architecte et les futurs usagers conçoivent ensemble un immeuble : le Village Vertical à Villeurbanne, Leroy Merlin Source, 2013, URL : <http://leroymerlinsource.fr/savoirs-de-l-habitat/chez-soi/quand-l-architecte-et-les-futurs-usagers-concoivent-ensemble-un-immeuble-le-village-vertical-a-villeurbanne/>

RAUFFLET, E. 2014, « De l'acceptabilité sociale au développement local résilient », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 14 Numéro 2 | septembre 2014, mis en ligne le 12 septembre 2014, consulté le 02 décembre 2014. URL : <http://vertigo.revues.org/15139> ; DOI : 10.4000/vertigo.15139

RENAULD V., 2013, « L'habitat écologique à l'épreuve de son public », *EspaceTemps.net*, Travaux, 25.03.2013, <http://www.espacetemps.net/articles/lhabitat-ecologique-a-lepreuve-de-son-public-3/>

RENAULD V., 2014, *Fabrication et usage des écoquartiers. Essai critique sur la généralisation de l'aménagement durable en France*, Lausanne, éd. Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, coll. « Espace en société », 125 p.